

Rapport Financier 2021 de l'association Eisenia Assemblée Générale 2021, réalisée le 12/05/2022

par Bénédicte Geslin et Pierre Ulrich, en l'absence du trésorier Thomas Le Gall

1/ Analyse des comptes

A/ compte de résultat

Le total des produits d'exploitations pour l'année 2021 est de **228 301€**, en hausse (comme cela est le cas chaque année depuis le démarrage de l'association) par rapport aux produit réalisés en 2020 (167 597€).

Le total des charges (exploitations + exceptionnelles), **240 266€** est lui aussi en forte hausse par rapport à 2019 (136 187€)

Ainsi, nous avons un résultat **négatif** de **11799€**. Ce résultat négatif n'est pas trop inquiétant; il est très largement lié à la forte hausse de la masse salariale, mais également au fait que pour 2 projets démarrés en 2021 (*Valor* et *Quartier Fertile – Mermoz*), nous ne toucherons les subventions associées qu'a partir de 2022.

B/ produits d'exploitation

production vendue de biens et services

il s'agit des ressources générées par l'activité de notre association : animations, chantiers de constructions participatifs, formations, projets avec les bailleurs et structures sociales (pour un total de 111919€) ainsi que la revente du matériel nécessaire aux activités associées (31828€) : bois, visserie, vers, matériel de bricolage et de jardinage . Elles représentent 63 % des produits, ce qui offre à Eisenia une dépendance réduite aux subventions et donc une garantie d'indépendance face aux pouvoirs publics. Le financement par les bailleurs sociaux (*Lyon Metropole Habitat* principalement, mais aussi *Alliade, Ira3f, Grand Lyon Habitat, Dynacité, Semcoda*) en représente une part très importante, lié à des projets d'ampleurs : réduction et traitement des déchets, écologie sociale sur les quartiers de Décines (Le Prainet), Givors (plaines, tours Thorez et Vernes), Caluire (la rochette) ou encore Vaulx-en-Velin, Meyzieu et Rillieux-la-Pape.

Cotisations

elles sont en hausse cette année (**2950€** contre 1965€ en 2020), sachant que pour l'année 2020, notre campagne d'adhésion avait été logiquement ralentie par la crise du COVID.

Subventions

les subventions pour cette année sont en légère baisse : **70998€** contre 76464€ en 2020. Elles représentent 31 % de notre budget. Elles sont réparties de la manière suivante :

- Métropole de Lyon (34920€)

- Plan Pauvreté / logement d'abord (travail auprès de structures sociales / d'insertion)
- Le PEDD (animations et chantiers participatifs auprès d'écoles, de quartiers ou de structures sociales)
- PLPDMA : soutien au développement du projet Linux et Populus (subvention partagée avec l'Atelier Soudé)

- État (29578€) :

- Aide à l'emploi (dispositif adulte-relais, aide à l'alternance, CUI)
- formation des membres de l'association via le FDVA (fond de développement de la vie associative)

- commune de Givors (6500 €)

• développement du projet Linux et Populus

Autres produits

concerne des dons, les bénéfices réalisées grâce à la plateforme de recherche sur internet « Lilo » ainsi que la prise en charge d'une partie du travail doctoral de Vincent Ducasse par l'ANRT (Association Nationale Recherche Technologie).

C/ charges d'exploitation

achats de marchandises et autres achats et charges externes: pour un total de 76423€ (37518€ en 2019), cette catégorie regroupe à la fois les achats de matériel (bricolage, jardinage, bois, vers...), les prestations extérieures (formation, animations...) et tous les frais de fonctionnement (banque, comptabilité, assurances, fluides, loyers, carburant, entretien et réparation des véhicules...). L'ensemble de ces charges à plus que doublé. C'est lié à la hausse de notre volume d'activité qui a des conséquences sur tout les postes (matériel, transports, prestataires extérieurs, assurance...). L'écart par rapport à l'année 2020 proviens aussi du fait que nous avons eu particulièrement peu de charges sur ces postes en 2020 à cause de la crise du Covid.

Impôts et taxes : en baisse, surtout dû à un transfert de charges en direction du compte « salaires »

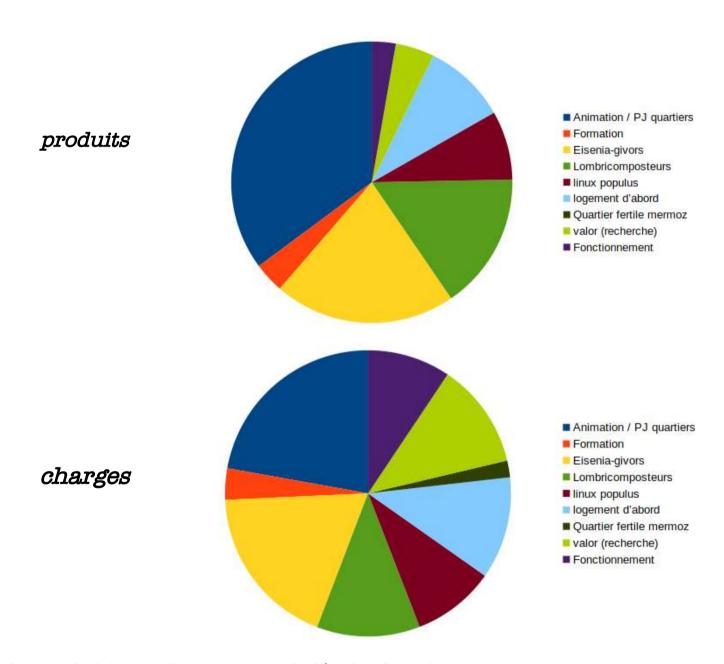
Salaires, traitements et charges sociales: La masse salariale à très logiquement augmenté cette année (160158€ contre 96129€ en 2020). Il y a désormais 9 salariés en décembre 2021 (il y en avais 3 il y a 2 ans, 7 l'année dernière). De plus, en 2021, après 7 ans de salariat rémunéré au SMIC, l'association a pris la décision

d'augmenter les salaires, à minima pour pouvoir s'aligner sur la convention collective de l'animation. Ceux-ci restent bas au regard du travail effectué et nous espérons pouvoir poursuivre cette politique d'augmentation progressive des salaires, sans mettre en danger l'association.

Dotation aux amortissement : concerne les véhicules d'eisenia.

2/ Lecture analytique (répartition par projets)

L'association Eisenia pratique depuis cette année la comptabilité analytique permettant d'analyser la répartition des produits et charges par projet.



La lecture du bilan analytique permet de détacher les informations suivantes :

- l'association vit toujours grâce à ses projets les plus stables et ayant une un modèle économique fonctionnel : l'animation et les projets de quartiers, le lombricompostage et l'ensemble des projets menés sur la ville de Givors.
- Depuis que nous ne sommes plus organismes de formation nous même (mais uniquement « prestataires pédagogiques », pour le CFPH d'ecully principalement), l'activité de formation, déficitaire jusqu'ici, s'est stabilisée.
- Le projet Linux et Populus, un peu à part dans nos activités, est toujours fragile, dépendant des subventions ou des autres activités de l'association malgré ses 5 ans d'existence.

3/ Analyse du bilan

Nos fonds associatifs s'élèvent à 47956€, en baisse logique au regard de notre résultat négatif pour cette année 2021. Ainsi, si nous disposons toujours d'une trésorerie correcte, nous devons être vigilant en 2022 pour ne pas cumuler 2 années de résultats négatifs. Nous sommes satisfaits de ne jamais avoir eu recours à des emprunts. Ainsi, malgré le résultat négatif de cette année, l'association garde une situation financière saine et stable.

La crise du Covid a provoqué une suspension (mais non une annulation) des cotisation URSSAF pendant quasiment 1 an en 2020/2021. A ce titre, nous devons rembourser ces charges sociales via un échéancier qui court jusqu'en 2024. Nous avons donc au 31/12/2021 42682€ à rembourser à l'urssaf. Nous devons impérativement tenir compte de cette dette dans notre prévisionnel des 3 prochaines années.

4/ Bénévolat

Les bénévoles de l'association ont totalisé une présence de 1046h cette année, correspondant à un montant estimé de 11056€.

5/ Perspectives

Si l'année 2022 à très bien démarré en terme de projets, nouveaux ou en cours, nous devons nous inquiéter des baisses de subventions de la Métropole sur l'existant (le PEDD devenu PATR a réduit de moitié pour 2022) et de l'absence de dialogue à l'heure actuelle pour construire un projet commun notamment autour des biodéchets, notre thématique de référence. Ainsi, pour l'heure seuls 5500€ de subventions métropolitaines sont assurées pour 2022, il faut donc poursuivre et renforcer nos actions avec les autres partenaires pour ne pas être en difficulté en fin d'année.